



De vive voix 4.07 : 2017 : année charnière pour l'enseignement supérieur?

Le 19 janvier 2017 · par [seeclg](#)

* Ceci est une version papier d'un bulletin électronique.
Les liens renvoient donc à des documents ou à des articles
qui sont accessibles sur le site seeclg.org

Bonne année 2017!

Votre exécutif syndical profite de ce premier *De vive voix* de janvier pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017!

C'est sans conteste une année charnière qui débute pour l'enseignement supérieur : au niveau national, nous sommes toujours en attente des suites des consultations sur l'enseignement supérieur initiés par la ministre David à l'automne. Le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) sera-t-il modifié? Verrons-nous la naissance de trois nouvelles entités : un Conseil des collèges, un Conseil des universités et une Commission mixte de l'enseignement supérieur? L'autonomie des collèges sera-t-elle accrue?

Quoiqu'il en soit, c'est du 18 au 20 mai que se dérouleront les États généraux de l'enseignement supérieur. Dans le contexte actuel, où les pressions issues du milieu économique semblent à peu près tout justifier, notre participation est de mise.

Rappel : charge individuelle (CI) maximale = 85

Nous vous rappelons que dans le cadre des dernières négociations, la CI annuelle maximale est passée de 88 à 85.

Notez qu'un dépassement de la CI maximale ne peut pas être imposé à un.e enseignant.e sans son consentement. S'il est accepté, ce dépassement doit être compensé selon les modalités convenues dans la convention collective.

À cet effet, voici quelques passages pertinents de la convention : « [...] [l]e Collège ne peut exiger d'une enseignante ou d'un enseignant sans son accord, pour la session d'hiver, une charge d'enseignement qui aurait pour effet de lui faire assumer une charge d'enseignement annuelle supérieure à quatre-vingt-cinq (85) unités » (art. 8-6.00 (c) de la convention).

« Lorsque la charge annuelle d'une enseignante ou d'un enseignant est supérieure à quatre-vingt-cinq (85) unités, cette enseignante ou cet enseignant est rémunéré pour la partie excédentaire de sa charge (charge additionnelle) conformément à la clause 6-1.03. [...] » (art. 8-6.00 (d) de la convention).

Journée pédagogique sur les étudiant.e.s en situation de handicap (EESH) : infos et réactions

Nous étions nombreux.ses au Carrefour étudiant ce mardi 17 janvier à assister aux différentes présentations portant sur le thème des EESH. Si, suite à votre participation à cette journée, vous désirez prendre la plume pour partager vos réactions, réflexions et commentaires, nous vous invitons à faire parvenir vos textes à l'adresse suivante : claudieseeclg@gmail.com. Dans un prochain *De vive voix*, nous publierons les textes reçus.

En complément d'information, nous vous rappelons que la FNEEQ a produit un [guide concernant les EESH](#) en mai 2016. Dans ce document, vous trouverez :

- La définition de ce qu'est un accommodement et ses limites
- La responsabilité de chaque intervenant par rapport à une demande d'accommodement
- La distinction entre ce qui relève du handicap et de la difficulté
- Une description des handicaps les plus fréquents et des limitations qui y sont associées

Un document de référence très utile que l'on peut télécharger ou imprimer. À conserver! Pour le consulter, cliquez [ici](#).

Info assurance #15 : changements au régime d'assurance des personnes retraitées

L'Info assurance #15 présente des informations relatives au régime d'assurance des personnes retraitées, dont la nouvelle police entrera en vigueur le 1^{er} mai 2017, à la suite de changements apportés à la couverture des médicaments des personnes retraitées de moins de 65 ans.

Pour de plus amples détails, cliquez [ici](#) (annexe I).

Campagne «Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec!» : dépôt des signatures

La pétition de la campagne « Un DEC, c'est un DEC, partout au Québec! » a été remise le 15 décembre. 5 000 signatures en moins de deux semaines, dont 148 uniquement pour le Collège Lionel-Groulx!



La nouvelle gestion publique en éducation expliquée en 2 minutes!

Entre les préparations, les corrections, les marmots, le pelletage et j'en passe, il n'est pas facile de trouver le temps de se tenir informé. Grâce aux capsules vidéos en 2 minutes chrono de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), c'est maintenant possible!

Pour visionner une introduction rapide à la nouvelle gestion publique en éducation, c'est ici!

Cinq propositions pour remettre l'éducation sur ses rails

Message d'Antoine Baby (U. Laval), Suzanne-G. Chartrand (U. Laval), André Leblanc (Cégep du Vieux-Montréal), Jacques Lecavalier (U. Sherbrooke), Marie-France Maranda (U. Laval) et Marie-Christine Paret (U. Montréal), retraité-e-s de l'enseignement

En marge de la consultation du ministre de l'Éducation, plusieurs médias, dont le Devoir, ont publié des articles sur l'éducation. Il est en effet urgent de mener une profonde réflexion sur le système scolaire québécois et la mission de l'école québécoise. Après avoir passé plus de quarante ans de notre vie dans divers ordres d'enseignement, du secondaire à l'universitaire, nous avons lu et entendu tant de propos qu'il est presque gênant d'en ajouter. Mais... il y a péril en la demeure. Aussi jugeons-nous nécessaire de participer au débat en soumettant cinq propositions.

1) Comme l'évoquent les textes de C. Lessard (ex-président du Conseil supérieur de l'éducation) et de L. Bissonnette (journaliste et ex-directrice de la Grande Bibliothèque) parus dans Le Devoir, il faut réaffirmer les finalités historiques de l'instruction publique : instruire au sens de former l'esprit des jeunes, ce qui est nécessairement leur transmettre des connaissances, des idées et valeurs ancrées sociohistoriquement depuis des siècles, donc les armer de connaissances pour comprendre le monde et être capable d'esprit critique par rapport aux idéologies dominantes, comme le disait Condorcet. Foin donc de l'absurde trilogie néolibérale du MELS où sont juxtaposés instruire, socialiser, qualifier, car à l'école, la socialisation passe par l'instruction. Quant à qualifier, ce n'est pas la mission de la formation générale, mais plutôt celle de la formation professionnelle.

2) En finir avec l'apartheid scolaire, donc cesser le financement public des écoles privées et refuser la sélection sociale par les filières d'élite dans le public, tendre vers la plus grande mixité sociale et culturelle. Le problème le plus patent de l'école québécoise n'est pas principalement le manque de ressources financières et matérielles et de personnel qualifié (même si cela est réel), mais celui de la profonde inégalité de leur distribution.

3) Reconnaître le travail des enseignant-e-s en augmentant leur autonomie professionnelle, leur reconnaissance sociale et leur salaire ; en revanche, l'obligation d'une formation continue pertinente et de qualité (comme c'est le cas pour les psychologues), car on ne sait pas tout en quittant l'université et les recherches qui doivent alimenter notre réflexion et notre action se poursuivent.

4) Pour cela, mettre un terme aux quotas démesurément élevés d'admission dans les programmes de formation à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, qui permettent d'admettre des candidat-e-s au dossier scolaire médiocre et qui condamnent à la précarité des milliers de bacheliers depuis plus de dix ans et, du même coup, rehausser les critères d'admission dans ces programmes.

En fait, ne choisir que les candidat-e-s qui ont déjà, à leur entrée à l'université, comme motivation première le désir d'apprendre et de réfléchir aux savoirs à transmettre et aux compétences à développer ; le dossier scolaire dont témoigne la cote R du cégep, s'il est un indicateur, ne suffit pas : il devrait y avoir une sélection à la suite, entre autres, d'une entrevue qualitative (comme cela se fait en médecine).

Dans la formation des maîtres, redonner une place prépondérante aux savoirs et aux savoirs faire (comme la lecture et l'écriture qui ne sont pas au sens strict des savoirs, mais plutôt des savoirs faire qui font appel à des savoirs sur la langue et les textes).

5) Refuser d'entonner la litanie ministérielle de réussite scolaire et d'avoir recours à la notion d'excellence en éducation (notions managériales jamais définies, basées sur la compétition et utilisées à toutes les sauces), en lieu et place d'une réflexion sur les causes et les solutions aux problèmes du système d'éducation, qui ne datent pas d'hier.

Nous ne sommes pas dupes, le gouvernement et la majorité des institutions sociales n'iront pas dans ce sens, chacun protégeant son pouvoir et ses privilèges. Dommage ! À moins que les intellectuel-le-s de ce pays n'aient un sursaut de courage et qu'une mobilisation citoyenne n'ose remettre en cause le discours ambiant dans la pseudo-société du savoir.

L'École de la relève syndicale : une expérience à vivre!

Texte rédigé par Olivier Lalonde, enseignant en géographie, sciences humaines

Pour plusieurs nouveaux profs, l'entrée dans la profession est synonyme d'entrée dans la vie syndicale. Et, souvent, notre conception de ce qu'est le syndicat (et, par la bande, le syndicalisme) est nulle, sinon faussée par une série de préjugés positifs ou négatifs. Pour remédier à ce problème et valoriser le syndicalisme auprès des jeunes, la CSN organise chaque été (et pour une première fois en 2017 : en plein hiver!) ce que je me permets de qualifier de «camp de jour syndical». J'ai eu le plaisir d'y participer en août 2016 : voici un petit résumé.

Tout simplement : ce furent trois jours combinant bonheur et apprentissages très intéressants. Le camp est organisé à Jouvence, formidable petite auberge adjacente au parc du Mont-Orford. En pleine nature, l'auberge est exclusivement réservée aux participants du camp durant les trois jours. Les repas sont exquis et le ciel est magnifique. Les participants (environ 25) proviennent de plusieurs milieux et de plusieurs régions du Québec. Cela engendre des discussions captivantes et les liens se créent très rapidement.

Une formation précise et diversifiée. Les organisateurs ciblent des thèmes bien précis et des activités d'application nous forcent à interpréter notre réalité syndicale locale face à celle des autres. C'est très concret et cela rend la formation très intéressante. D'autre part, la diversité des propositions dynamise le séjour, allant des présentations officielles aux capsules vidéos, en passant par des témoignages, des ateliers en petits ou grands groupes, une simulation d'assemblée et des conférences passionnantes de grands noms du syndicalisme.

Par exemple, j'ai considéré comme un privilège d'avoir l'opportunité d'échanger directement avec le président de la CSN en personne en lui énonçant une sévère critique que mes collègues profs lui faisaient en assemblée générale locale. Avoir l'autre côté de la médaille m'a permis d'aiguiser mon esprit critique face aux débats éternels et nécessaires qui ont et auront toujours cours au sein du mouvement syndical.

Une alternance formation / famille : J'ai suivi la formation donnée du dimanche (soir) au mercredi (matin). J'y étais avec ma conjointe et nos deux enfants (3 et 7 ans). L'horaire est simple :

- 1) Déjeuner en famille (et tout un choix de déjeuner : on veut en rapporter à la maison!);
- 2) Arrivée des animateurs qui nous kidnappent nos enfants pour tout l'avant-midi (au grand bonheur de ma conjointe, mais ne lui dites pas que j'ai écrit ça!);
- 3) Début de l'atelier pour les inscrits. Pendant ce temps, les accompagnateurs (plusieurs conjoints, un beau-père, une sœur...) profitent des lieux : lecture à l'ombre, promenade en forêt, randonnée à kayak, baignade (en eau tiède, assez bien);
- 4) Dîner avec la famille et après-midi libre pour tous. Nous avons donc eu de beaux moments en famille sur le lac et sur ses berges! Les solos, quant à eux, ont combattu dans un tournoi de volleyball de plage...
- 5) Souper en famille et retour des animateurs qui vont faire un feu avec les enfants;
- 6) Conférence pour les participants;
- 7) Soirée libre et bar disponible. Un formidable feu de camp autour duquel les échanges, informels et ludiques, portent nécessairement sur le syndicalisme et les réalités locales de chacun. De quoi s'ouvrir aux multiples facettes de cette branche importante de notre société.

Un séjour sans frais, à l'exception du transport et des accompagnants! Les frais d'inscription sont assumés par le SEECLG; seuls les frais de transport et les frais additionnels de 50\$ pour le ou la conjoint-e et deux enfants sont demandés aux participants (+ 50\$ par enfant additionnel). Tous les repas sont fournis, les embarcations nautiques sont en libre service et des tables de jeux (ping pong, billard) sont accessibles. Seul le coût de l'alcool, disponible en soirée au bar, est assumé par le participant (évidemment).

En conclusion, vous ne serez pas surpris d'apprendre que je recommande vivement ce séjour à tout enseignant admissible, peu importe le nombre d'années d'expérience en poche. Mais je le recommande surtout aux enseignants précaires, qui n'ont pas une paie de vacances très élevée : c'est à la fois un cadeau personnel et professionnel, profitez-en!

Rappel : École de la relève syndicale du 2 au 5 février 2017

L'École de la relève syndicale s'adresse aux 35 ans et moins et vise d'abord et avant tout les membres qui ont peu ou pas d'expérience syndicale. Ces séjours de trois jours offerts au Centre de villégiature Jouvence (en Estrie) proposent des matinées réservées à la formation syndicale, des après-midi passés en famille ou consacrés au sport en plein air ainsi que des soirées-causeries avec invité-es spéciaux. **Deux personnes par syndicat peuvent participer!** Les frais d'inscription (incluant hébergement, repas et accès aux activités de la base de plein-air) sont assumés par le SEECLG; seuls les frais de transport et les frais additionnels de 50\$ pour le ou la conjoint-e et deux enfants sont demandés aux participants (+ 50\$ par enfant de plus). Si ce séjour vous intéresse, faites-nous signe le plus rapidement possible au poste 7882, au local syndical (F-202) ou à l'adresse seeclg@clg.qc.ca (premier arrivé premier servi)!

Pour de plus amples informations, cliquez [ici](#) (annexe II).



Invitation au camp de formation de Lutte Commune du 28 au 29 janvier



« Le premier camp de formation de Lutte Commune s'adresse à tout.e militant.e qui a à cœur les principes de démocratie et de combativité. Que vous soyez à vos débuts dans le mouvement syndical ou militant.e de longue date, membre d'un comité de mobilisation, d'un conseil syndical ou d'un exécutif, notre camp aura assurément quelque chose à vous offrir.

Nous aimerions que ce camp soit l'occasion de

- briser l'isolement des militant.e.s en permettant les échanges et la création de liens, loin des guerres de clocher et rivalités syndicales;
- outiller les militant.e.s, tant sur le plan des idées que sur le plan de l'organisation concrète;
- tenir des débats de fond sur des questions peu ou pas abordées dans les instances syndicales officielles.

Le samedi 28 et le dimanche 29, vous pourrez choisir parmi une sélection de formations théoriques et pratiques, ainsi que d'ateliers d'échanges sur des luttes et enjeux importants à l'heure actuelle. Finalement, le camp se terminera par une grande conférence portant sur les défis du syndicalisme et les perspectives de renouveau. »

Lutte Commune regroupe des syndiqué.e.s, des étudiant.e.s et des travailleur.euse.s issu.e.s du milieu communautaire. Pour de plus amples informations (horaire du camp de formation, inscription, etc.), nous vous invitons à cliquer [ici](#).

Valorisation de la langue française : 2 dates à retenir

Message de Sylvie Plante et Agnès Grimaud, coresponsables de la valorisation de la langue française

Bonjour, membres du SEECLG!

Le comité de valorisation de la langue française aimerait vous inviter à retenir deux dates importantes en 2017.

La première rencontre du **club de lecture «Tout Lionel»** se fera le **mardi 21 février 2017 pendant l'heure du dîner**. Le thème sera la bande dessinée et les romans graphiques. Cette activité est réservée au personnel du CLG. Le concept est très simple et convivial: apportez une BD et un(e) ami(e) et venez discuter de BD entre employé(e)s. En panne de lecture? Voir liste [ici](#).

Le **mercredi 22 mars** aura lieu la **Dictée CLG**, ouverte à toute la communauté collégiale. Veuillez noter qu'elle sera rédigée par des étudiants et lue par un(e) artiste d'envergure! Réservez votre date et de plus amples informations suivront.

N'hésitez pas à écrire à agnes.grimaud@clg.qc.ca ou à sylvie.plante@clg.qc.ca pour de plus amples renseignements.

Parole aux membres

Si vous désirez vous exprimer sur un sujet d'intérêt et être publié dans le De vive voix, faites parvenir vos articles à Claudie Bonenfant (claudieseeclg@gmail.com). Vos articles, résumés, remarques, suggestions et autres sont les bienvenus!

À VENIR

Activités des profs

Si vous désirez informer vos collègues de vos activités, n'hésitez pas à le signaler à claudieseeclg@gmail.com.

Local

- 25 janvier : Assemblée générale (AG)
- 7 février : Conseil d'administration (CA)
- 16 février : Commission des études (CÉ)
- 22 février : Assemblée générale (AG)
- 23 février : Assemblées des coordonnateurs et coordonnatrices des départements et des programmes (ACCDP)

National

- 26-27 janvier : Regroupement FNEEQ
- 28-29 janvier : Camp de formation Lutte Commune
- 2-5 février : École de la relève syndicale
- [Nouvelles FNEEQ.](#)
- [Nouvelles CSN.](#)